



# **Orientation Réalisation (Cinéma - Radio – Télévision)**

Guide des épreuves d'admission

# Dates et horaires

L'horaire et les dates de passage des épreuves d'admission seront transmis aux candidates et candidats par courriel.

# Déroulement

L'épreuve d'admission à l'orientation Réalisation est organisée en deux tours.

Les résultats du premier tour seront communiqués par courriel à l'adresse renseignée lors de la préinscription. La convocation pour le second tour sera envoyée également par courriel dans les 24 heures suivant les résultats du premier tour.

En aucun cas, un candidat ne sera admis au second tour de l'épreuve d'admission s'il n'a pas participé au premier tour.

# Premier tour

Le 1er tour se décline en 2 épreuves :

1. L'analyse d'un court-métrage. Après la projection d'un court-métrage, il est demandé aux candidates et candidats une analyse succincte. En plus de la qualité de l'écriture, l'évaluation s'effectuera à travers deux prismes : la qualité de l'analyse de la mise en scène et la pertinence de l'analyse technique (cadre, lumière, son, musique, rythme,...).
2. L'entretien individuel avec des professeurs de l'orientation Réalisation. Cet entretien sera basé sur le profil personnel des candidates et candidats. En partant du profil du candidat, seront évalués: culture générale et audiovisuelle, centres d'intérêt, curiosité intellectuelle et artistique,...

Pour les candidates et candidats qui ont réussi le premier tour de l'épreuve d'admission, celle-ci se poursuit lors d'un second tour.

# Second tour

Chaque candidate ou candidat doit obligatoirement apporter une réalisation audiovisuelle (ou radiophonique) personnelle en langue française d'une durée de maximum 2 minutes (ou un extrait de 2 minutes d'une réalisation plus longue).

Cette réalisation servira de base à un entretien avec des professeurs de l'orientation. Pour cette réalisation personnelle, chaque candidate ou candidat a le choix de présenter une fiction avec des dialogues obligatoires, un documentaire ou une création radio (extrait d'un podcast, une animation, une fiction ou un documentaire réalisé par le candidat). Les candidates et candidats sont les auteurs du scénario et assument artistiquement sa création ainsi que le travail de l'équipe et des interprètes. Ce travail sera composé d'éléments organisés et captés lors du tournage ou d'une création sonore.

Ne sont pas acceptés : réalisations collectives, travaux scolaires, travaux muets, reportage et/ou captation d'événements, clip musical, film de famille, de vacances, film d'animation, travaux photographiques, projets non-réalisés (scénarios, story-board...), podcast réalisé par un tiers.

Support: présenter son travail sur son ordinateur portable ou tablette (diagonale de minimum 20 cm = 8 pouces) muni de haut-parleur. Par sécurité, apporter une copie sur une clé USB dans un ou plusieurs formats usuels. Réaliser un test technique préalable du projet afin de s'assurer de son bon fonctionnement sur le support utilisé.

La délibération qui détermine l'acceptation des candidates et candidats dans l'orientation Réalisation se fait sur base d'une évaluation globale de l'ensemble de ces tests.